



ENQUÊTE HÔTELLERIE



MAI 2016

DE BONS RÉSULTATS POUR L'HÔTELLERIE AU MOIS DE MAI 2016

UNE FORTE HAUSSE DE 3,1 POINTS DU TAUX D'OCCUPATION
ET UNE HAUSSE DE 1,3 % DES NUITÉES

> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2016/2015	En cumul depuis le début de l'an- née 2016	Evolution en cu- mul par rapport à 2015
Taux d'occupation	60,6 %	+ 3,1 pts	53,7 %	+ 1,5 pt
Nuitées totales	270 123	+ 1,3 %	1 036 558	+ 2,0 %
Nuitées françaises	223 784	+ 3,4 %	914 202	+ 2,7 %
Nuitées étrangères	46 339	- 7,8 %	122 355	- 2,7 %
Durée séjour	1,61	=	1,56	- 0,02 jour
Part Clientèle affaires	47,5 %	+ 5,9 pts	55,5 %	+ 4,7 pts

Après un mois d'avril mitigé, l'hôtellerie départementale affiche de nouveau des bons résultats au mois de mai 2016. Avec une progression de plus de 3 points, le mois de mai affiche le meilleur résultat en terme de TO, et il dépasse 60% pour la première fois de l'année.

Les nuitées suivent la même tendance et sont en hausse de 1,3%. Cette augmentation des nuitées est principalement due à une hausse de 3,4% des nuitées françaises alors que les nuitées étrangères baissent de près de 8%.

De son côté, la clientèle d'affaires continue de gagner des parts de marché avec une progression de près de 6 points par rapport à mai 2015.

La durée de séjour est quant à elle équivalente à mai 2015, avec une durée de 1,61 jour.



L'HÔTELLERIE HAUT DE GAMME AFFICHE DE TRÈS BONS RÉSULTATS AU MOIS DE MAI 2016

LES HÔTELS 4 ET 5 ÉTOILES AFFICHENT LA MEILLEURE PROGRESSION EN TERMES DE TO ET DE NUITÉES, ALORS QUE L'HÔTELLERIE 3 ÉTOILES AFFICHE LE MEILLEUR TO

> Les indicateurs par catégories d'hôtels et selon l'appartenance ou non à une chaîne

Catégorie	TO en %	Evolution 2016/2015	Nuitées	Evolution 2016/2015	Part des nuitées en %	Part de Clientèle étrangère en %
Global	60,6	+ 3,1 pts	270 123	+ 1,3 %	-	17,2 %
Non classé	52,6	+ 1,4 pt	28 016	- 2,0 %	10,4	10,5 %
1 et 2*	59,0	+ 3,1 pts	69 094	- 4,9 %	25,6	9,4 %
3*	63,3	+ 3,2 pts	112 915	+ 0,6 %	41,8	19,3 %
4 et 5*	61,9	+ 3,7 pts	60 098	+ 12,9 %	22,2	25,1 %
Hôtels de Chaîne	65,4	+ 4,9 pts	132 702	+ 4,8 %	49,1	17,4 %
Autres hôtels ⁽¹⁾	56,6	+ 1,7 pt	137 421	- 1,9 %	50,9	16,9 %

⁽¹⁾ Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

En ce mois de mai 2016, on constate que l'écart de TO entre tous les hôtels classés (de 1 à 5*) est d'à peine 3 points (2,9 points).

Ce mois-ci, ce sont les hôtels 3* qui affichent le meilleur TO avec 63,3%, devant les hôtels 4 et 5* avec 61,9% et les hôtels 1 et 2* avec 59%. En terme d'évolution par rapport à mai 2015, on constate que tous les hôtels classés voient leur TO progresser de plus de 3 points, et notamment l'hôtellerie haut de gamme avec une progression de 3,7 points.

Selon la stratégie commerciale adoptée par les hôtels, on constate que les hôtels appartenant à une chaîne enregistrent un taux d'occupation de 8,8 points supérieur aux hôtels indépendants et de chaînes volontaires, et qu'ils affichent la meilleure progression (+4,9 points contre +1,7 points).

Au niveau des nuitées, ce sont les hôtels 3 étoiles qui occupent la 1^{ère} place du département avec 41,8% des nuitées totales, assez loin devant les hôtels 1 et 2* avec 25,6% et les hôtels 4 et 5* avec 22,2% des nuitées. Par contre, seuls les hôtels de 4 à 5* connaissent une progression du nombre de nuitées (près de 13%) alors que les hôtels 3* affichent une stabilité, et que l'hôtellerie économique enregistre une forte baisse de ses nuitées (près de 5%).

De son côté, la clientèle étrangère représente 17,2% des nuitées totales, et c'est dans l'hôtellerie haut de gamme qu'elle est la plus présente (25,1%), devant l'hôtellerie 3* (19,3%).

UNE FORTE BAISSÉ DES NUITÉES ÉTRANGÈRES, DANS LA CONTINUITÉ D'AVRIL

UNE CHUTE DE 7,8% DES NUITÉES ÉTRANGÈRES QUI INCOMBE A CERTAINES NATIONALITÉS

> Les nuitées du département selon les nationalités étrangères

PAYS	Nuitées étrangères	Évolution 2016/2015 en %	Part des nuitées en %
Grande-Bretagne	10 537	- 8,9	22,7
Allemagne	8 370	+ 10,3	18,1
Belgique	5 006	+ 10,1	10,8
Espagne	3 210	- 10,7	6,9
Suisse	2 449	+ 32,4	5,3
Italie	1 729	- 24,3	3,7
Pays-Bas	1 032	- 12,7	2,2
Russie	805	- 14,6	1,7
<u>Sous total Europe</u>	<u>36 784</u>	<u>- 8,2</u>	<u>79,4</u>
Etats Unis	4 807	- 3,3	10,4
<u>Sous total Amérique</u>	<u>6 345</u>	<u>-9,6</u>	<u>13,7</u>
Chine	308	- 0,7	0,7
Japon	230	- 53,4	0,5
<u>Sous total Asie, Océanie, Australie</u>	<u>2 372</u>	<u>- 6,1</u>	<u>5,1</u>
<u>Sous total Proche et Moyen Orient</u>	<u>278</u>	<u>- 8,6</u>	<u>0,6</u>
<u>Sous total Afrique</u>	<u>839</u>	<u>+ 36,4</u>	<u>1,8</u>
<u>Total des nuitées étrangères</u>	<u>46 339</u>	<u>- 7,8</u>	

Les hôtels du département enregistrent une très forte baisse de 7,8% des nuitées étrangères par rapport à mai 2015, qui s'explique par une forte baisse des clientèles européennes (-8,2%) et des clientèles américaines (-9,6%).

La baisse des nuitées des clientèles européennes est principalement due aux clientèles britanniques, espagnoles et italiennes, alors que les clientèles allemandes et belges sont en hausse.

Sur le podium des clientèles étrangères, on retrouve le Royaume-Uni en première position, devant l'Allemagne et la Belgique. Les Etats Unis arrivent en 4ème position mais affichent une baisse de 3,3%.



Concernant la répartition des nuitées étrangères entre les différents continents, les européens sont toujours les mieux représentés et atteignent près de 80%. La clientèle venant d'Amérique arrive en deuxième position avec près de 14% des nuitées, suivie de la clientèle venant d'Asie (5,1%), d'Afrique (1,8%) et du Proche et Moyen Orient (0,6%).

DES RÉSULTATS TRÈS CONTRASTÉS SELON LES TERRITOIRES

RENNES MÉTROPOLE AFFICHE DE FORTES PROGRESSIONS DE SON TO (+7,9 PTS) ET DE SES NUITÉES (+12,5%) ALORS QUE SAINT-MALO AGGLO ENREGISTRE UNE BAISSSE DE 1% DE SON TO ET DE 5,3 DE SES NUITÉES

> La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	TO en %	Évolution 2016/2015 en points	Nuitées	Évolution 2016/2015 en %	Part Clientèle étrangère en %	Part de clientèle d'affaires en %
Région Bretagne	55,4	+ 1,4	723628	- 0,8	14,8	45,8
Saint-Malo Agglomération	65,9	- 1,0	105 459	- 5,3	24,5	23,9
Pays de Saint-Malo	62,8	- 1,1	136 725	- 6,3	22,8	25,0
Rennes Métropole	61,5	+ 7,9	107 717	+ 12,5	11,8	71,7
Pays de Rennes	61,1	+ 7,6	109 585	+ 12,4	11,7	71,2
Pays de Fougères, de Vitré et des Vallons de Vilaine (1)	50,8	+ 2,7	17 547	+ 2,5	11,4	65,8
Pays de Brocéliande, de Redon et de Ploërmel (2)	44,7	- 0,6	13 778	+ 2,2	13,4	62,0

Au mois de mai, la Bretagne voit son taux d'occupation augmenter de 1,4 point et ses nuitées baisser de 0,8%. De son côté, le département d'Ille-et-Vilaine affiche des résultats très contrastés selon les territoires, et réalise 37% des nuitées bretonnes.

Les hôtels de Saint-Malo Agglomération affichent un TO de près de 66%, en baisse de 1 point et de ses nuitées (5,3%). En terme de nuitées les hôtels de St-Malo Agglomération ont réalisé 39% des nuitées départementales.

De son côté, Rennes Métropole affiche un TO de 61,5% mais avec de loin la meilleure progression (+7,9 pts). Cela se retrouve au niveau des nuitées, où les hôtels de Rennes Métropole ont enregistré 11,8% de nuitées supplémentaires. Ces nuitées représentent 40% des nuitées départementales.

Le Pays de Fougères affiche une hausse de son TO de 2,7 pts et de ses nuitées de 2,5%, alors que le Pays de Brocéliande affiche une très légère baisse de 0,6 pt de son TO et une hausse de 2,2% de ses nuitées.

Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie



Depuis le 1er janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

Taux de réponse de mai 2016 : 83,0% (- 2,7 pts par rapport à 2015). Les résultats 2016 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

(1) Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine dénommé Pays de Fougères

(2) Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel dénommé Pays de Brocéliande

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne
Ile & Vilaine
TOURISME